

SÉANCE DU 17 JUILLET 2024

Nombre de membres afférents au CM : 19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 11 juillet 2024

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le

L'an deux mil vingt-quatre le 17 JUILLET à 20 heures 00, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : FONTAINE Béatrice, BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, ROUSSEL Karine,

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

Absents excusés : VASLIN Aurélie, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, ZERBIB Délia, MAZELLE Philippe, SERVANT Ludovic, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent.

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

2024/35

APPROBATION RAPPORT CLECT - 2024

Madame le Maire rappelle au Conseil que la Commission locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Grand-Châtellerault a été réunie le 20 juin 2024 et a procédé à l'appréciation des points suivants :

Élection d'un nouveau président

Transfert d'une partie du Parc de Crémault à la commune de Bonneuil-Matours

Fusion des clubs de rugby de Pleumartin (ASPRO) et Châtellerault (CRAC)

Chacun des membres du Conseil Municipal a été destinataire d'une copie du rapport de la CLECT du 20 juin 2024. Conformément à la Loi, les Communes membres de l'agglomération sont appelées à se prononcer sur les charges financières transférées et les nouveaux montants d'attribution de compensation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT du 20 juin 2024.

Pour extrait conforme

Aux Ormes le 17 juillet 2024

Béatrice FONTAINE, Maire